

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la transition écologique,
de la biodiversité et des négociations
internationales sur le climat et la nature

Inspection générale de l'environnement et du développement durable

Arrêté du 18 février 2026 portant désignation d'un président de mission régionale d'autorité environnementale de l'Inspection générale de l'environnement et du développement durable (MRAe)

NOR : TECV2601448A

(Texte non paru au journal officiel)

**La ministre de la transition écologique, de la biodiversité et des négociations
internationales sur le climat et la nature,**

Vu le décret n° 2022-1165 du 20 août 2022 portant création et organisation de
l'Inspection générale de l'environnement et du développement durable ;

Vu l'arrêté du 24 juillet 2025 portant désignation d'un président par intérim de mission
régionale d'autorité environnementale de l'Inspection générale de l'environnement et du
développement durable ;

Vu l'avis du commissaire général au développement durable ;

Sur proposition du chef de l'Inspection générale de l'environnement et du développement
durable,

Arrête :

Article 1^{er}

M. Guillaume CHOISY, inspecteur du groupe I, est désigné membre et président de la mission
régionale d'autorité environnementale (MRAe) de la région Ile-de-France de l'Inspection
générale de l'environnement et du développement durable, pour une durée de 3 ans.

Article 2

Le chef de l'inspection générale de l'environnement et du développement durable est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de la transition écologique, de la biodiversité, de la forêt, de la mer et de la pêche.

Fait le 18 février 2026.

La ministre de la transition
écologique, de la biodiversité et des négociations
internationales sur le climat et la nature

Monique BARBUT